

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Toute inscription nécessite :

- Le téléchargement et l'impression d'un formulaire par enfant ;
- Les renseignements précis à intégrer sur ce formulaire, choix des dates et la signature des représentants légaux ;
- Le retour du formulaire dûment complété sous format numérique sur la plateforme d'inscription.

Les participants devront être munis du questionnaire de plongée complété, signé et imprimé, par les représentants légaux. Cette pièce sera à donner par l'enfant obligatoirement en mains propres aux animateurs dès son arrivée à l'Espace Aquatique Cap Vert, le jour des activités de plongée.

IMPORTANT

Le(s) parent(s) souhaitant inscrire plusieurs enfants d'une même fratrie devra(ont) remplir un formulaire propre à chaque enfant et accompagner l'inscription de celui-ci par les pièces obligatoires à télécharger au moyen du lien suivant : <https://my.weezevent.com/micados-2024>

- Le formulaire d'inscription et le questionnaire de plongée à télécharger, remplir et insérer sur la plateforme **Weezevent** lors de l'inscription.

Retourner le formulaire complet sous format numérique sur la plateforme d'inscription avant le 07 juin 2024

Apporter le questionnaire de plongée pour remise en mains propres à l'Espace Aquatique Cap Vert

ESPACE AQUATIQUE CAP VERT À BREISTROFF-LA-GRANDE

DU 8 AU 26 JUILLET 2024

GRATUIT



MICADOS
CAP SUR L'EAU

ACTIVITÉS SPORTIVES
POUR LES 11-15 ANS

INSCRIPTION À LA JOURNÉE
RÉSERVATION EN LIGNE

Plus d'informations auprès de la CCCE au 03 82 82 05 60 ou sur www.ccce.fr





FICHE D'INSCRIPTION (1 / 2)

NOM(S) et prénom(s) du mineur :

Date de naissance du mineur :

Représentants légaux :

PÈRE

MÈRE

Nom et prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

DROIT À L'IMAGE :

J'autorise les animateurs à photographier et/ou filmer mon enfant pendant l'opération Micados – Cap sur l'Eau pour la création et la diffusion de supports de communication destinés à promouvoir l'opération estivale (journal communautaire, presse, nouveaux médias, affiches, etc.).

OUI

NON

PIÈCES OBLIGATOIRES :

Le dossier complet doit obligatoirement être accompagné des pièces suivantes :

- Cette fiche d'inscription dûment complétée et signée ;
- Le questionnaire de plongée dûment complété et signé à apporter le jour des activités de plongée.

ENGAGEMENTS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

L'opération Micados Cap sur l'Eau n'est pas un accueil collectif de mineur. Les parents reconnaissent en avoir été informés. En cas d'accident lié à un souci de santé, au non-respect des consignes des encadrants ou d'incident réputé commis par son enfant vis-à-vis d'un tiers, la responsabilité de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) ne pourra être recherchée. De ce fait, les parents reconnaissent avoir souscrit d'une assurance en Responsabilité Civile couvrant leur enfant pour toute activité physique et sportive organisée pendant la période estivale 2024.

Les parents s'engagent à amener leur enfant à l'horaire de début d'activité, soit 09h00 et à venir le récupérer à l'horaire de fin des animations soit 16h00 (14h00 les vendredis). Ils reconnaissent être informés que leur enfant est placé sous leur entière responsabilité avant et après les horaires des activités programmées. Aussi, aucune responsabilité de la CCCE ne pourra être recherchée en cas d'incident ou d'accident dont serait victime leur enfant en dehors des horaires d'accueil des activités. Les représentants légaux s'engagent à récupérer leur enfant du lundi au jeudi à 16h00 précises et le vendredi à 14h00 précises en personne, en ayant mandaté un tiers de confiance, ou en ayant autorisé leur enfant à rentrer par leurs propres moyens (une autorisation spéciale sera à signer par les représentants légaux et à remettre sur site le matin de la 1^{ère} journée d'animations).

A défaut et en cas d'absence de l'adulte responsable chargé de récupérer le mineur aux horaires de fin des activités telles que précitées ou de la décharge parentale signée autorisant l'enfant à quitter l'espace aquatique ou le site de pêche seul, l'équipe d'encadrement sera dans l'obligation de contacter les services de police ou de gendarmerie afin de remettre l'enfant au service d'ordre compétent.

Les enfants dont le comportement/le langage serait inapproprié à la vie en collectivité ou l'attitude irrespectueuse envers l'équipe d'encadrement seront sanctionnés (discussion préalable avec le mineur concerné, contact des parents, exclusion aux séances suivantes).

Lu et approuvé, le

Signature du / des parents



FICHE D'INSCRIPTION (2 / 2)

Les inscriptions sont organisées à la journée*.

Seuls les dossiers complets pourront valider l'inscription définitive de l'enfant à la ou aux journée(s) de leur choix.

- 50 places pour les activités sportives à l'Espace Aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande*
- 30 places pour les activités spécifiques « Pêche » à l'Étang Cauderlier à Cattenom – Sentschich*

*La CCCE se réserve le droit de modifier les activités initialement prévues en cas de force majeure.

Merci de cocher la ou les journées auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant (sous réserve de modification d'activités en cas de force majeure) et réserver un billet par jour :

- Lundi 08 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mardi 09 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mercredi 10 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)*
- Jeudi 11 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Vendredi 12 juillet 2024 de 09h00 à 14h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*

- Lundi 15 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mardi 16 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mercredi 17 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)*
- Jeudi 18 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Vendredi 19 juillet 2024 de 09h00 à 14h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*

- Lundi 22 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mardi 23 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Mercredi 24 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)*
- Jeudi 25 juillet 2024 de 09h00 à 16h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*
- Vendredi 26 juillet 2024 de 09h00 à 14h00 : *Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)*

L'Espace Aquatique Cap Vert se situe sur la Commune de Breistroff-la-Grande sur la RD57 en provenance de Boust et en direction de Rodemack.

Les étangs Cauderlier se situent sur la Commune de Cattenom – Sentschich, situés à la sortie de Cattenom – Sentschich en provenance de Cattenom et en direction de Gavisse, face aux sablières.

(Latitude : 49.25150000 - Longitude : 6.15590000)

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

| | | |
|---|--|---|
|  www.plongeursmasques.fr Siège social : Centre socio-culturel 57070 BOUST |  Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins Fédération Déléguée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Siège social : 24, Quai de Rive Neuve – 13284 MARSEILLE CEDEX 07 - Tel. 04 91 33 99 31 |  |
|---|--|---|

QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

De Mr – Mme – Melle : _____ Né(e) le _____

Pour pratiquer la plongée, vous ne devez pas avoir de problème de santé qui risquerait d'être aggravé par cette activité ou de favoriser un accident. La réglementation fédérale (obéissant à l'arrêté du 28 avril 2000 du Ministère Jeunesse et Sports) vous demande de remplir avec attention ce questionnaire. Si vous répondez « OUI » à une des questions, vous devez être examiné par un médecin de la FFESSM ou un médecin spécialisé en médecine de la plongée sub-aquatique pour évaluation des risques éventuels.

La pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre est contre indiquée durant la grossesse.

La consommation de produits alcoolisés ou illicites est incompatible avec la pratique de la plongée sous-marine

| | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| ▪ Avez-vous déjà été victime d'une surpression pulmonaire ou d'un accident de décompression | | |
| ▪ Etes-vous atteint d'un handicap | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes cardiaques ou circulatoires | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes respiratoires | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes oto-rhino-laryngologique | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes psychiatriques | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes neurologiques ou un traumatisme crânien | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes métaboliques | | |
| ▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes dermatologiques | | |
| ▪ Prenez-vous actuellement un traitement médical | | |
| ▪ Etes-vous suivi actuellement par un médecin suite à une maladie, une intervention chirurgicale, une intervention endoscopique ou un accident | | |
| ▪ Devez-vous bénéficier d'un traitement médical long, d'une intervention chirurgicale ou endoscopique, d'une hospitalisation dans les 6 prochains mois | | |
| ▪ Avez-vous déjà effectué un baptême de plongée | | |

Je certifie avoir lu et compris les questions ci-dessus et pouvoir attester que mes réponses sont exactes.

Je reconnais avoir été averti(e) que toute déclaration inexacte engage ma responsabilité et dégage celle des dirigeants de la structure au sein de laquelle je vais pratiquer la plongée sous-marine.

Fait le _____ à _____ signature (du tuteur légal s'il s'agit d'un mineur)

Avertissement

Attention : vous engagez votre responsabilité en cas de fausse déclaration, et votre signature datée certifie la véracité de la présente déclaration d'état de santé.

Autorisation du tuteur légal

Je, soussigné, Monsieur, Madame, _____, tuteur légal de _____, né(e) le _____ à _____, autorise mon enfant à effectuer un baptême de plongée au sein du club de plongée « Plongeurs Masqués ».

Pointure de l'enfant (pour les palmes) : _____

Fait le _____ à _____ signature du tuteur légal

**CE QUESTIONNAIRE EST À REMPLIR, IMPRIMER, APPORTER LE JOUR DE L'ACTIVITÉ
PLONGÉE – PLONGÉE EN APNÉE – TIR SUBAQUATIQUE ET REMETTRE EN MAINS
PROPRES À L'ÉDUCATEUR LORS DE L'ACCUEIL DU MATIN**